

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHRISKA »

Siège Abidjan, Cocody - Angré, non loin de la  
pharmacie des laureades, lot 48, îlot 725, Lot 48, Ilot 725

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/08/2025 , et enregistrés le 13/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRISKA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE:

- Production audiovisuel
- Fournisseur de matériels audiovisuels
- Location-vente de matériels Audiovisuels,
- Evènementiel

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

De l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody - Angré, non loin de la pharmacie des laureades, lot 48, îlot 725, Lot 48, Ilot 725

Dirigeant(s) Mme N'GUESSAN BOHOUSSOU EDITH  
CHRISTELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02564 du 20/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13227/GTCA/RC/2026 du 20/02/2026

